

LIGNUM VALAIS

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ET FORÊT EN VALAIS

*DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS DANS LA FILIÈRE
BOIS ET FORÊT EN VALAIS*

- RAPPORT DU PROJET -

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	- 2 -
1. Situation initiale.....	- 3 -
2. Objectifs du projet.....	- 4 -
3. Déroulement	- 4 -
4. Résultats.....	- 6 -
4.1. Analyse de la situation	- 6 -
4.2. Stratégie de la filière bois en Valais.....	- 7 -
4.3. Actions envisagées	- 8 -
4.3.1. Action 1 : Projet de communication et accompagnement technique	- 8 -
Objectifs.....	- 8 -
Durée et étapes	- 8 -
Partenaires potentiels à contacter.....	- 9 -
Budget	- 9 -
4.3.2. Action 2 : Etude de faisabilité pour une usine de seconde transformation.....	- 9 -
Objectifs.....	- 9 -
Durée et étapes	- 10 -
Partenaires potentiels	- 10 -
Budget	- 10 -
4.3.3. Action 3 : Augmenter les quantités de bois récoltés.....	- 10 -
Objectifs.....	- 10 -
Durée et étapes	- 10 -
Partenaire.....	- 10 -
5. Conclusions	- 11 -

1. Situation initiale

Du point de vue de la forêt...

En Valais, la forêt recouvre un quart du territoire cantonal et la moitié des surfaces utilisables. Les forêts, en Valais, remplissent de nombreuses fonctions, la plus significative étant la fonction de protection. En effet, 87 % des 120'000 ha de la forêt valaisanne sont des forêts protectrices. Sans cette protection, le Valais ne serait pas habitable, ou seulement partiellement. Par l'entretien des forêts de protection, du bois est produit et utilisé dans la construction ou comme bois-énergie. Avec une exploitation moyenne de 1m³/ha/an pour 5.6m³/ha de croissance annuelle de la forêt valaisanne, le Valais a une réserve de résineux parmi les plus importantes au niveau national. En Valais, la forêt vieillit et se densifie petit à petit. Sans des soins réguliers, la forêt ne peut plus fournir les prestations d'intérêt public.

Jusque dans les années 1980, ces prestations publiques et privées ont pu être financées par la vente de bois. Mais depuis plusieurs décennies, le prix réel du bois a fortement chuté. La concurrence des importations est devenue plus forte et plus dure et s'est accentuée avec l'abandon du taux plancher du franc suisse face à l'euro début 2015. Aujourd'hui, la grande majorité des surfaces forestières valaisannes se trouvent en main de bourgeoisies et, une faible part est en main de petits propriétaires privés. Les coûts d'entretien ne peuvent donc pas être couverts par des recettes fiscales. Actuellement, seul un tiers des coûts des soins aux forêts protectrices est couvert par la vente de bois. Le reste provient de subventions cantonales et fédérales.

Les 1'600 ha de forêt traités annuellement en Valais sont insuffisants. En effet, à l'aide des moyens mis à disposition, il n'est possible de soigner une même forêt que tous les cinquante à soixante ans alors qu'il faudrait, en moyenne, intervenir tous les trente ans afin que la fonction protectrice de la forêt soit maintenue en bonne condition pour l'ensemble des surfaces reconnues comme prioritairement protectrices. Les retards cumulés dans les soins apportés aux forêts peuvent conduire à de graves problèmes de sécurité.

Du point de vue de la filière...

Auparavant chaque village possédait sa propre scierie. Aujourd'hui, on dénombre seulement 12 scieries dans tout le canton qui produisent essentiellement du sciage. Deux d'entre elles possèdent également une unité de rabotage qui leur permet de créer plus de valeur ajoutée. Toutes les scieries effectuent également du commerce de bois, car elles ne pourraient pas survivre en vendant uniquement leurs produits. Elles élargissent également leur

offre pour les menuiseries et les ébénisteries locales en fournissant un panel de produits large et varié. Les scieries souffrent aussi fortement de la suppression du taux plancher, car la concurrence des produits importés s'est renforcée. Même si un certain intérêt pour la promotion de produits indigènes existe, les filières liées ne sont pas nécessairement intéressées par le bois local.

La pression de la concurrence étrangère se fait également sentir sur les charpenterie et menuiserie. De plus en plus fréquemment, les clients achètent des maisons préfabriquées à l'étranger. Les entreprises étrangères les livrent et les montent en ne laissant aucun bénéfice économique à la région.

La filière est consciente de la situation et souhaite réagir pour assurer son développement à plus long terme et contribuer ainsi au développement économique de la région.

2. Objectifs du projet

Ce projet se base sur l'analyse de la situation présente des différents acteurs de la filière. Les études existantes ont été utilisées comme base d'information, mais elles ont été considérées suffisantes à cette étape du projet.

Les objectifs du projet étaient de :

- Développer une stratégie pour la filière forêt et bois en Valais
- Planifier et organiser des mesures par thème et par région
- Accompagner le développement et la mise en œuvre de projets concrets

3. Déroulement

La stratégie a été développée et formulée pour l'ensemble de la filière forêt et bois valaisanne (FFB-VS). L'ensemble de la filière bois a été incluse dès le début du processus dans le développement de la stratégie. A cette occasion, les représentants de chaque branche (foresterie, entreprises privées, transports, scierie, ébénisterie, menuiserie, charpenterie etc.) ont été invités à une série de workshops qui progressivement ont menés à la formulation de la stratégie. Les rencontres suivantes ont été organisées :

Date	Titre	Contenu
17.10.2016	Kickoff	Explication du projet, échanges sur la situation actuelle. Voir : annexe 1 « présentation du workshop » et annexe 2 « PV workshop 0 »
23.11.2016	Workshop 1	Analyse de la situation actuelle Voir : annexe 3 « présentation du workshop 1 » et annexe 4 « PV workshop 1 »
14.03.2017	Workshop 2	Définir les directions de développement Voir : annexe 5 « présentation du workshop 2 » et annexe 6 « PV workshop 2 »
27-28.04.17	Workshop 3 (par groupes)	Travail en groupes, définir des actions Voir : annexe 7 « PV workshop 3 »
12-13.06.2017	Workshop 4 (par groupes)	Travail en groupes, définir des actions Voir : annexe 8 PV workshop 4
27.07.2017 25.08.2017	Visites de Züblin (Aichach-D) et Küng (Alpnach)	Visite de deux usines de CLT Voir : annexe 9 « visite Züblin »
17-19.07.17	Workshop 5 (par groupes)	Travail en groupes, définir des actions Voir : annexe 10 « PV du workshop 5 »
14.09.2017	Workshop 6	Partage des résultats des groupes, formulation de la stratégie Voir : annexe 11 présentation du workshop et annexe 12 PV workshop 6
Août 2018	Workshop 7	<i>Publication de la stratégie à tous les intéressés</i>

4. Résultats

4.1. Analyse de la situation

Les discussions et les échanges ont permis de dresser un constat sur la situation actuelle de la filière.

- Les conditions en Valais diffèrent fortement de la moyenne suisse en raison notamment de la topographie.

Situation des forêts en Valais :

- Il y a environ 120'000 ha de forêts dont 87% sont des forêts protectrices. Cela signifie que les interventions en forêt ont pour première vocation d'assurer la protection et non de produire du bois. Pour cette raison ces interventions sont subventionnées.
- Les exploitations de bois se montent à environ 1 m³/ha/an, alors que l'accroissement est d'environ 5,6 m³/ha/an. Les réserves de bois sont donc croissantes, mais la forêt vieillit et le manque de soins réduit la qualité des services rendus par la forêt.
- Les soins aux forêts protectrices sont financés pour 2/3 par des subventions et pour 1/3 par les recettes de la vente de bois. Le budget cantonal permet de soigner environ 1'600 ha annuellement. Cela signifie que la même forêt est soignée une fois tous les 60 ans : cet intervalle est beaucoup trop long. Pour assurer la fonction de protection, il faudrait doubler les surfaces traitées (et donc doubler les exploitations).
- Le prix du bois (en francs réels) a fortement chuté ces dernières décennies (env. de 90% sur 40 ans). Il a également chuté de 10%-15% selon les assortiments depuis l'abandon du taux plancher le 15.1.2015. La vente du bois ne couvre qu'un tiers des frais d'exploitation.

Situation de la filière bois en Valais:

- Autrefois présentes dans toutes les vallées latérales, le nombre de scieries en Valais a fortement chuté. Il ne reste en 2016 que 12 scieries en Valais. En corollaire, le volume scié a également diminué.
- Les scieries ne peuvent dégager que très peu de valeur ajoutée et les investissements dans la chaîne de production manquent. Du fait du manque d'investissements, les scieries sont peu concurrentielles.
- Toutes les scieries font aussi du commerce de bois pour assurer leurs revenus.

- Concurrence étrangère est devenue plus forte depuis l'abandon du taux plancher pour tous les maillons de la filière.
- Le marché ne dépend pas du bois valaisan, mais on note un intérêt croissant pour les produits locaux. Il y a une opportunité à saisir pour le bois suisse.
- Il manque des débouchés pour le bois de moindre qualité. Aucun débouché pour du bois d'industrie en Valais ou dans les cantons voisins : pas d'industrie de panneaux, ni d'industrie de papier et cellulose en Valais
- Le marché demande des produits en bois collés, mais il n'y a que peu (ou pas ?) de production de produits collés dans la région. Les produits collés sont bien plus chers que les produits d'importation.

En conclusion, les participants s'accordent sur le fait que le développement de la filière passe par celui de tous ces maillons.

4.2. Stratégie de la filière bois en Valais

Au terme des différentes rencontres et sur la base des différentes discussions, les participants ont formulé la stratégie suivante :

„La filière bois et forêt en Valais est pérennisée par une collaboration accrue entre tous ces participants.

La filière bois et forêt en Valais se fixe comme buts de:

- *Augmenter le nombre de bâtiments (maison, immeubles et bâtiments industriels) construits en bois,*
- *Favoriser, si possible, l'économie locale en travaillant avec des entreprises de la région;*
- *Favoriser l'utilisation du bois local (valaisan, ou du moins suisse) afin de contribuer à l'entretien des forêts protectrices.*

Pour parvenir à ces buts, la filière bois et forêt en Valais:

- *Augmente la surface de forêt protectrice soignée et double les quantités de bois récoltés;*
- *Crée une usine de seconde transformation;*
- *Augmente la part des constructions en bois par un marketing et des activités de conseil ciblés.“*

4.3. Actions envisagées

Pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie trois actions sont envisagées. Ces trois actions sont complémentaires et nécessaires pour développer la filière. Une action isolée des autres ne pourra avoir l'effet escompté.

4.3.1. Action 1 : Projet de communication et accompagnement technique

Objectifs

En général:

- Soutenir les 3 actions issus de la stratégie
- Coopérer et rechercher les synergies avec des projets similaires (VD, BE, LU)

Communication :

- Renforcer la filière par une communication interne accrue
- Développer un concept de marketing qui se base sur les valeurs locales et qui intègre la composante émotionnelle du bois
- Promouvoir de manière professionnelle le bois (suisse et valaisan) comme un matériau d'excellence
- Vulgariser l'importance du bois suisse et valaisan auprès des décideurs et de la population valaisanne.

Accompagnement technique

- Augmenter la part des nouvelles constructions en bois afin d'atteindre le même niveau qu'en Suisse.
- Convaincre que les solutions bois sont professionnelles et innovantes.
- Démarcher les institutions publiques (communes, caisses de pension...) afin de les informer sur les possibilités et avantages des constructions en bois.
- Proposer un soutien technique sur des projets bois.

Durée et étapes

Le projet est défini pour une durée de trois à cinq ans. Il comporte les étapes suivantes :

1. Démarrage du projet et création/désignation du groupe d'accompagnement
2. Développement du concept de communication/marketing
3. Création d'une équipe de projet consistant en deux personnes : 1 spécialiste marketing et 1 ingénieur-conseil
4. Mise en œuvre du concept de marketing et du conseil

Partenaires potentiels à contacter

- Lignum Valais romand
- Lignum Haut Valais
- Forêt Valais
- AVSc
- AVEMEC
- VSSM
- SIA

Budget

Ce projet est modulable. Toutefois, pour être efficace, il devrait avoir une taille critique. Il est proposé de prévoir deux personnes employées à plein temps. Pour deux salaires et le matériel (bureau, frais, etc.), il faut compter environ Frs. 250'000.-/an.

Un soutien financier peut être demandé au plan d'action bois de l'OFEV ainsi qu'au canton du Valais (SFCEP et SDev). Le solde doit être porté par les associations. Au terme du projet, si le travail des deux personnes est convaincant, le financement des salaires devrait être repris par les acteurs de la branche.

4.3.2. Action 2 : Etude de faisabilité pour une usine de seconde transformation

Objectifs

Le but de ce projet est de vérifier la faisabilité d'une usine de lamellé-croisés en Valais. Cette étude devra notamment :

- Analyser les différents systèmes de production;
- Définir le meilleur système de production adapté pour les conditions valaisannes
- Définir les capacités de production (1x8)
- Vérifier l'approvisionnement en lamelles
- Analyser et décrire le potentiel du marché
- Analyser la concurrence
- Vérifier la rentabilité de l'usine
- Vérifier si l'offre de cette usine est concurrentielle.

Durée et étapes

L'étude de faisabilité peut se faire sur env. 6 mois. Elle comporte les éléments suivants :

1. Concept technique : procédés de fabrication, capacité, système de production
2. Concept financier : business plan, rentabilité, financement (y.c. soutiens possibles, par ex. certificat CO₂)
3. Localisation : recherche- analyse-évaluation-proposition d'un emplacement
4. Partenariats : modèle de partenariat, choix des partenaires

Partenaires potentiels

Les investisseurs potentiels devraient être porteurs de l'étude.

Budget

Compter environ Frs. 100'000.- pour l'étude. Un soutien financier de la part de l'OFEV et/ou du canton est possible.

4.3.3. Action 3 : Augmenter les quantités de bois récoltés

Objectifs

Le but de cette action est de doubler les quantités de bois récoltés dans les forêts valaisannes, soit en traitant plus de surface, soit en intensifiant les exploitations, soit en laissant moins de bois au sol. Cette action devra notamment :

- Optimiser les coûts de récolte;
- Obtenir des sources de financement supplémentaires ;

Durée et étapes

Cette action est très complexe et peut être décomposée selon les actions suivantes :

1. Optimisation des coûts de récolte :
 - a. Analyse des systèmes de récolte (octobre 2017) ;
 - b. Utilisation de drones pour le montage du câble-grue (février-juillet 2018) ;
 - c. Planifications forestières (2018-2020) ;
 - d. Coopérations (2018-2020).
2. Sources de financement supplémentaires
 - a. Maintenir ou augmenter le budget pour les surfaces de forêts protectrices soignées (permanent) ;
 - b. Revoir mode de subventionnement (2018)
 - c. Financement de la fonction d'accueil (2018-2020)
 - d. Captage CO₂ – forêt (2018-2019 par ForêtSuisse)

Partenaire

Cette action est à charge de Forêt Valais. D'éventuelles aides de la part de l'OFEV et/ou du canton pourraient être sollicitées.

Budget

- 1.a) Frs. 35'000.-
- 1.b) Frs. 30'000.-
- 1.c) Projet pilote : Frs. 50'000.- à Frs. 100'000.- (informations de bases ?)
- 1.d) Projet pilote : Frs. 100'000.-
- 2.a) Frs. 20'000.-/an à Frs. 50'000.-/an
- 2.b) Frs. 10'000.-
- 2.c) Frs. 30'000.- pour le lancement 2018
- 2.d) par ForêtSuisse

5. Conclusions

La démarche de rassembler les différents acteurs de la filière a été fortement appréciée. Cela a permis aux différents acteurs de mieux connaître le fonctionnement et les défis des différents maillons de la filière. Le résultat est une vision et une stratégie pour le développement de la filière qui sont issus de la base et portés par la base. Les différentes actions qui découlent de cette stratégie répondent à tous les problèmes identifiés. Pour cette raison, toutes ces actions devront être suivies plus ou moins simultanément pour dynamiser la filière. Des actions partielles, sauf peut-être pour la communication, n'ont que peu de sens, car les autres éléments devant être développés manqueront. En effet, il ne sert à rien d'exploiter de plus grandes quantités de bois, si la filière ne peut pas les prendre en charge. Tout comme, une usine de seconde transformation ne pourra se réaliser que si la forêt livre des quantités de bois en suffisance.

Espérons que ce projet qui a su fédérer les différents acteurs de la filière, réussira à mettre en œuvre tous les projets nécessaires à son développement.